

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement

Les chiffres-clés de la Justice

Octobre 2003

Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation

247, rue Saint- Honoré - 75 001 Paris

Tél. 01 44 77 66 27

Télécopie : 01 44 77 66 50

ISBN 2 - 11 - 094336 - X

© Justice 2003

Sommaire

Chiffres

Les chiffres-clés	4
Les moyens	6
Les juridictions	8
L'activité judiciaire	11
La justice civile	12
La justice pénale	16
La justice des mineurs	20
L'administration pénitentiaire	26
La justice administrative	33
L'aide juridictionnelle	34
L'indemnisation en matière de détention provisoire	36
L'indemnisation des victimes d'infractions	36
L'accès au droit	37
Les auxiliaires de la Justice	37

Cartes

Découpage judiciaire de la France	8
Population par cour d'appel	10
Centres éducatifs renforcés, centres de placement immédiat et centres éducatifs fermés	24
Établissements pénitentiaires	26
Cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	32

Liste des sigles et abréviations	38
----------------------------------	----

Les chiffres-clés de la Justice. 2003	3
---------------------------------------	---

LES CHIFFRES-CLÉS

Budget 2003

5,04 Milliards d'euros

Effectifs budgétaires 2003

69 215 agents

dont 7 523 magistrats de l'ordre judiciaire

Implantations immobilières en 2003

5 248 926 m²

Juridictions de l'ordre judiciaire (y compris TOM et collectivités territoriales)

1	Cour de cassation
35	Cours d'appel
2	Tribunaux supérieurs d'appel
181	Tribunaux de grande instance (dont 37 à compétence commerciale)
5	Tribunaux de première instance (dont 3 à compétence commerciale)
151	Tribunaux pour enfants
116	Tribunaux des affaires de sécurité sociale
476	Tribunaux d'instance et tribunaux de police
271	Conseils de prud'hommes
6	Tribunaux du travail
191	Tribunaux de commerce

Juridictions de l'ordre administratif

1	Conseil d'État
7	Cours administratives d'appel
37	Tribunaux administratifs

Activité des juridictions en 2002

■ Justice civile

2 318 245	décisions en matière civile et commerciale <i>dont 268 946 référés en matière civile et commerciale</i>
144 519	affaires réglées par les juridictions administratives

■ Justice pénale

11 331 300	décisions en matière pénale <i>dont 10 108 594 amendes forfaitaires majorées</i>
5 083 759	affaires traitées par les parquets
1 350 393	affaires poursuivables <i>dont 914 133 affaires poursuivies ou ayant donné lieu à procédure alternative</i>
	Taux de réponse pénale : 68,2 %

Justice pénale (suite)

1 038 464	Condamnations prononcées
3 117	pour des crimes
384 624	pour des délits
90 194	pour des contraventions de 5 ^e classe
560 529	pour des contraventions des quatre premières classes

■ Justice des mineurs

□	Activité des parquets en 2002
162 502	affaires traitées mettant en cause des mineurs
139 027	affaires poursuivables mettant en cause des mineurs
	<i>Taux de réponse pénale : 78,6%</i>
□	Activité des juges des enfants en 2002
107 719	mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi
79 951	mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi
24 014	familles faisant l'objet d'une tutelle aux prestations sociales
□	Activité des établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
327	établissements du secteur public
1 184	établissements du secteur associatif habilité
152 667	jeunes suivis dans les établissements

Administration pénitentiaire

188	établissements pénitentiaires
48 603	places au 1 ^{er} juillet 2003
60 963	détenus au 1 ^{er} juillet 2003
76 837	entrants en prison en 2002
69 382	sortants de prison en 2002
129 269	personnes prises en charge par le milieu ouvert au 1 ^{er} janvier 2003

Aide juridictionnelle en 2002

688 637	admissions à l'aide juridictionnelle
398 252	admissions sur contentieux civils et administratifs
	part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures civiles : 19,7 %
290 385	admissions sur contentieux pénaux
	part des affaires avec aide juridictionnelle dans les procédures pénales : 36,7 %

Sauf mention contraire, les chiffres d'activité sont relatifs à la France métropolitaine et aux départements d'outre-mer.

LES MOYENS

Le budget de la Justice

Budgets votés	Montants (Mo €)		Évolution
	2002	2003	2003/2002
			%
Crédits de paiements	4 688,4	5 037,1	+ 7,4
Dépenses ordinaires	4 497,3	4 734,1	+ 5,3
Dépenses en capital	191,1	303,0	+ 58,6
Autorisations de programmes	362,5	706,5	+ 94,9
Part du budget de la Justice dans le budget général de l'État	1,81 %	1,84 %	–

Source : LFI de 2002 et 2003

Frais de justice – Aide juridictionnelle

	Montant	Évolution
	2002	2002/01
	(Mo €)	(%)
Frais de justice *	295,64	+ 10,4
Frais de justice criminelle, correctionnelle et de police	207,54	+ 13,3
(Frais d'expertise, indemnités payées aux huissiers aux jurés, aux témoins, frais postaux)		
Frais de justice civile et commerciale	74,07	+ 2,2
(Enquêtes sociales, frais en matière de procédure de tutelle, de procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires des entreprises en difficulté, frais postaux ...)		
Frais de justice en matière administrative	5,55	+ 1,8
Autres frais de justice	8,48	+ 34,4
Aide juridictionnelle*	219,67	+ 8,6
(Dotation annuelle des CARPA, rétribution des avoués, huissiers, experts, enquêteurs ...)		

* Dépense réelle constatée par l'Agence comptable centrale du Trésor dans son récapitulatif annuel. Frais de justice et aide juridictionnelle constituent une partie des dépenses ordinaires.

Les effectifs budgétaires

	Effectifs 2003	Variation 2003/2002
Ensemble du ministère	69 215	+2 042
Administration centrale et services communs	2 028	+ 165
<i>dont magistrats</i>	229	+ 29
Services judiciaires	28 227	+ 626
<i>magistrats</i>	7 294	+ 150
<i>fonctionnaires et contractuels</i>	20 933	+ 476
<i>dont greffiers en chef et greffiers</i>	9 496	+ 361
Administration pénitentiaire	28 590	+ 835
<i>dont personnel de surveillance</i>	22 358	+ 609
Protection judiciaire de la jeunesse	7 753	+ 314
<i>dont personnel éducatif</i> <i>(directeurs, chef de service éducatif et éducateurs)</i>	4 491	+ 204
Conseil d'État, cours administratives d'appel et tribunaux administratifs	2 541	+ 100
<i>dont magistrats</i>	1 062	+ 42
Commission nationale de l'informatique et des libertés	76	+ 2

Sources : Budget voté de 2003 ; bureau du Budget du ministère de la Justice

Les implantations immobilières en 2003

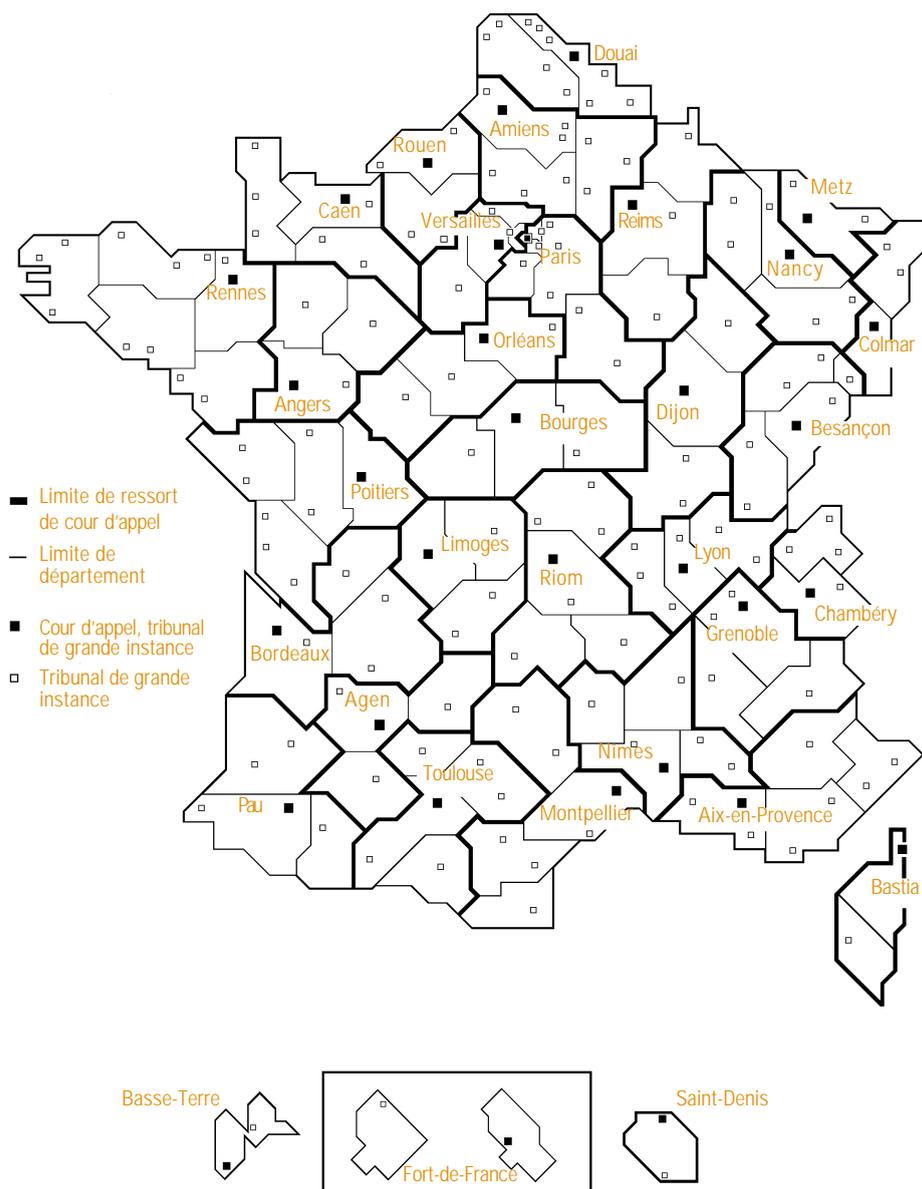
Unité : m² hors œuvre

Ensemble du ministère*	5 248 926
Administration centrale**	58 900
Cours et tribunaux (773 sites) <i>dont 7 500 m² SHON neufs supplémentaires</i>	1 902 057
Services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire	2 924 840
Services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse (secteur public uniquement, soit 454 établissements)	363 129
* <i>Locaux en propriété, en location et mis à disposition</i>	
** <i>Dont 15 000 m² hors Paris pour Casier judiciaire national, centres informatiques et centre de recherche</i>	

Sources : ministère de la Justice, bureau des Affaires administratives et de la programmation
Chiffres extraits des données collectées pour l'analyse simplifiée des dépenses immobilières.
Dernière mise à jour : 15/09/2003

LES JURIDICTIONS

Compétence territoriale des juridictions de l'ordre judiciaire



Nombre de juridictions dans chaque cour d'appel en 2003

Res sort de Cour d'appel	Cour d'appel	Trib. sup. d'appel	TGI*	Trib. de 1 ^{er} inst.	TE*	T et TP*	CPH*	Trib. du travail	TC*	TGlcc, TMC et CM*	TPlc *	TASS*
Francemétropolitaine												
Agen	1		4		3	11	5		5			3
Aix-en-Provence	1		8		8	22	14		16	1		5
Amiens	1		9		6	14	13		9	2		4
Angers	1		4		3	12	5		6			3
Bastia	1		2		2	5	2		3			2
Besançon	1		7		5	13	8		6	2		5
Bordeaux	1		5		5	17	6		8			3
Bourges	1		3		3	12	5		4			3
Caen	1		7		4	16	10		9			3
Chambéry	1		5		3	9	7		1	4		2
Colmar	1		4		4	16	10		-	4		2
Dijon	1		4		4	14	9		7			3
Douai	1		11		10	21	21		10	3		5
Grenoble	1		5		5	12	10		5	2		4
Limoges	1		4		3	10	4		3	1		3
Lyon	1		7		5	12	11		5	2		5
Metz	1		3		3	9	5		-	3		2
Montpellier	1		7		6	17	11		9			4
Nancy	1		6		4	13	9		7			4
Nîmes	1		6		5	14	8		5	2		4
Orléans	1		4		4	10	5		5			3
Paris	1		9		7	53	12		11			7
Pau	1		5		5	12	6		7			4
Poitiers	1		8		5	18	9		7	1		5
Reims	1		4		4	13	7		6			3
Rennes	1		12		10	25	14		11	2		6
Riom	1		7		4	16	8		8			4
Rouen	1		5		4	11	9		7			3
Toulouse	1		6		5	14	7		6			4
Versailles	1		4		4	24	14		5			4
Départements d'outre-mer												
Basse-Terre	1		2		2	4	2			2		1
Fort-de-France	1		2		2	3	2			2		2
St-De nis de la R.	1		2		2	4	2			2		1
Territoires d'outre-mer et collectivités territoriales												
Nouméa	1			2	1			2		1	1	
Papeete	1			1	1			3		1		
Mamoudzou		1		1	0			1			1	
St-P. et Miquelon		1		1	0		1				1	
TOTAL	35	2	181	5	151	476	271	6	191	37	3	116

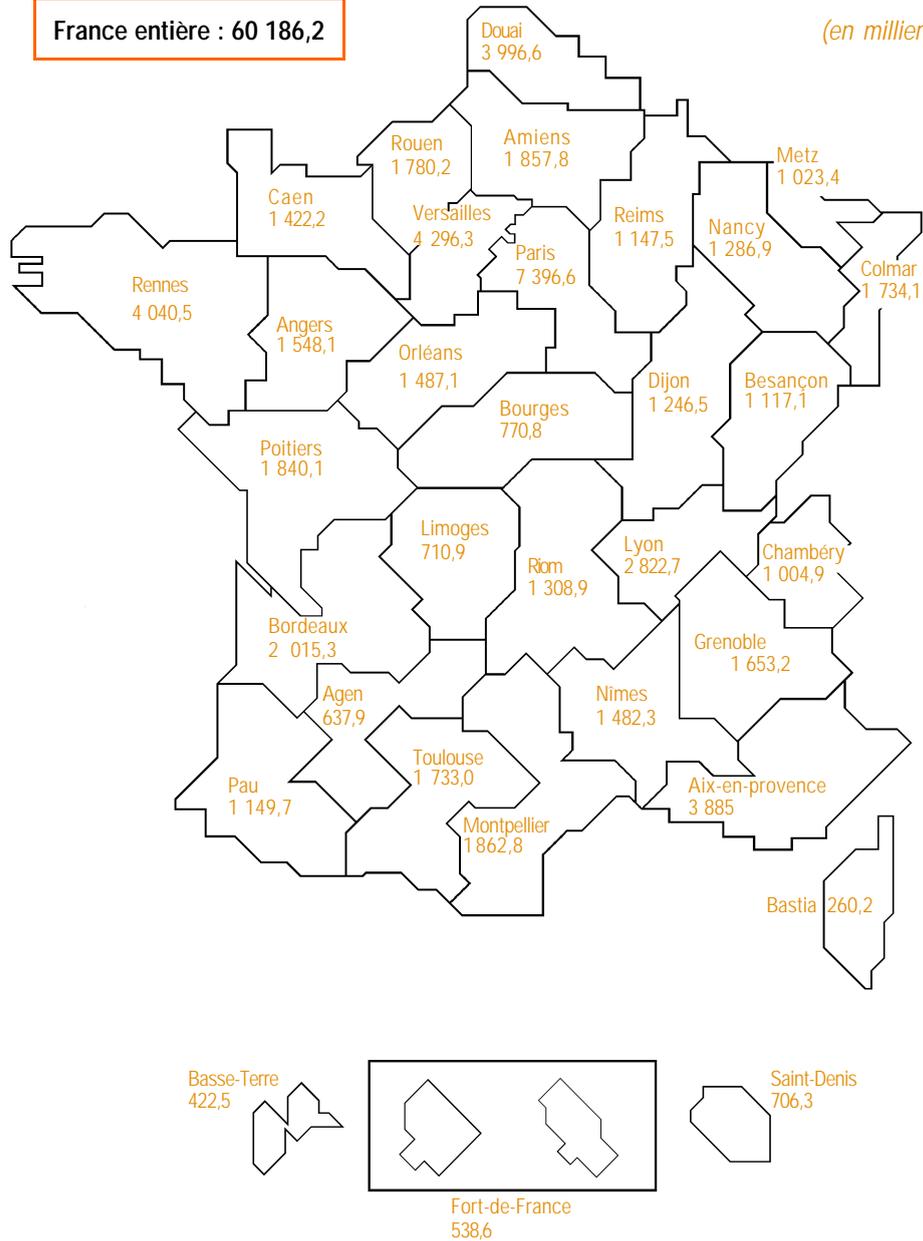
* Voir la liste des sigles en page 38

Source : ministère de la Justice, direction des Services judiciaires, bureau de l'Organisation judiciaire

Population par ressort de cour d'appel

France entière : 60 186,2

(en milliers)



Source : recensement de la population de mars 1999, Insee

L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE

Nombre de décisions rendues en 2002

Évol. 2002/01
(%)

En matière civile et commerciale	2 318 245	+ 0,5
<ul style="list-style-type: none"> ■ Procédures au fond 2 049 299 + 0,6 Droit commun 1 281 659 + 0,2 Cour de cassation 23 482 + 13,9 Cours d'appel 197 880 - 4,1 Tribunaux de grande instance 579 184 + 0,1 Tribunaux d'instance 481 113 + 1,6 Juridictions spécialisées 767 640 + 1,3 Juges des enfants (assistance éducative)* 301 109 + 2,8 Tribunaux de commerce 206 060 0,0 Tribunaux des affaires de sécurité sociale 93 031 - 3,8 Conseils de prud'hommes 167 440 + 3,3 		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Référés 268 946 - 0,4 Tribunaux de grande instance 116 715 - 1,7 Tribunaux d'instance 67 526 - 1,1 Conseils de prud'hommes 49 837 + 4,7 Tribunaux de commerce 34 868 - 1,8 		
En matière pénale	11 331 300	+ 13,7
<ul style="list-style-type: none"> Droit commun 11 267 350 + 13,8 Cour de cassation 8 814 - 8,0 Cours d'appel** 49 111 - 0,1 Cours d'assises 2 825 - 1,3 <i>dont cours d'assises d'appel</i> 432 + 44,0 Tribunaux correctionnels 388 186 + 2,0 Tribunaux de police 709 820 + 3,6 <i>ordonnances pénales</i> 483 197 + 8,7 <i>jugements</i> 226 623 - 5,8 Amendes forfaitaires majorées (OMP) 10 108 594 + 15,2 Juridictions spécialisées (juges et tribunaux pour enfants) 63 950 - 3,8 		

Données provisoires

* Mesures individuelles nouvelles et renouvelées (cf. page 20)

** Arrêts rendus par la chambre des appels correctionnels

Sources : Répertoire général civil, cadres du parquet, rapport annuel de la Cour de cassation, tableaux de bord des TE

LA JUSTICE CIVILE

Affaires introduites au fond en 2002

Unité : affaire
Évolution 2002/01
(en %)

Ensemble	1 671 796	+ 0,7
Cours d'appel	189 874	+ 1,6
Tribunaux de grande instance	595 319	- 0,8
Tribunaux d'instance*	497 503	+ 0,5
Conseils de prud'hommes	175 257	+ 2,3
Tribunaux de commerce	213 843	+ 3,1

Nature d'affaire	Cours d'appel		Tribunaux de grande instance		Tribunaux d'instance		Conseils de prud'hommes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	189 874	100,0	595 319	100,0	497 503	100,0	175 257	100,0
Droit des personnes	1 582	0,8	18 569	3,1	139 397	28,0	-	-
Droit de la famille	37 809	19,9	396 120	66,5	2 121	0,4	-	-
Droit des affaires	10 304	5,4	14 500	2,4	11 204	2,3	-	-
Entreprises en difficulté	8 645	4,6	20 325	3,4	312	0,1	-	-
Droit des contrats	48 095	25,3	57 663	9,7	261 586	52,6	-	-
Droit de la responsabilité	7 937	4,2	24 402	4,1	12 866	2,6	-	-
Droit des biens	7 928	4,2	13 975	2,3	21 458	4,3	-	-
Relations du travail et protec. sociale	52 344	27,6	2 608	0,4	24 416	4,9	175 257	100,0
Droit public	2 144	1,1	2 003	0,3	668	0,1	-	-
Procédures de l'exécution**	6 179	3,3	38 492	6,5	19 194	3,9	-	-
Procédures particulières	6 907	3,6	6 662	1,1	4 281	0,9	-	-

* Non compris les contentieux électoraux et les tutelles mineurs ouvertes de plein droit

** Toutes les procédures d'exécution introduites devant le JEX

Source : Répertoire général civil, SDSED (données provisoires)

Affaires en cours au 31 décembre 2002

Unité : affaire

	2002	Variation 2002/01
Ensemble	1 474 137	+ 32 336
Cours d'appel	247 249	- 8 006
Tribunaux de grande instance	619 750	+ 16 135
Tribunaux d'instance*	421 079	+ 16 390
Conseils de prud'hommes	186 059	+ 7 817

* Non compris les contentieux électoraux et les tutelles mineurs ouvertes de plein droit

Source : Répertoire général civil, SDSED (données provisoires)

Taux d'appel sur les jugements au fond prononcés en 2001

Sur jugements	des tribunaux de grande instance	15,3 %
"	des tribunaux d'instance	4,7 %
"	des conseils de prud'hommes en 1 ^{er} ressort	59,3 %
"	des tribunaux de commerce en 1 ^{er} ressort	12,0 %

Quelques indicateurs pour 2002

345 765	saisines du juge aux affaires familiales
122 666	divorces prononcés
59 721	demandes postérieures au divorce (autorité parentale, contribution à l'entretien, droit de visite ...)
85 923	demandes relatives aux enfants naturels (autorité parentale, obligations alimentaires, droit de visite ...)
103 168	demandes d'ouverture de régime de protection des majeurs*
25 311	pactes civils de solidarité enregistrés
83 060	certificats de non-PACS délivrés
619 092	demandes de tiers relatives à l'existence d'un PACS
99 723	saisines relatives aux baux d'habitation et professionnels (paiement des loyers, restitution du dépôt de garantie ...)
42 721	saisines du juge de l'exécution (TGI et TI hors surenchère) au titre d'incidents de saisie mobilière, d'exécution, délais de grâce ...
712 759	injonctions de payer
183 710	saisies sur rémunération
43 505	ouvertures de redressement ou de liquidation judiciaires d'entreprises

* Y compris les demandes d'ouverture d'une tutelle aux prestations sociales

Source : Répertoire général civil, SDSED

Acquisitions de la nationalité française enregistrées par le ministère de la Justice

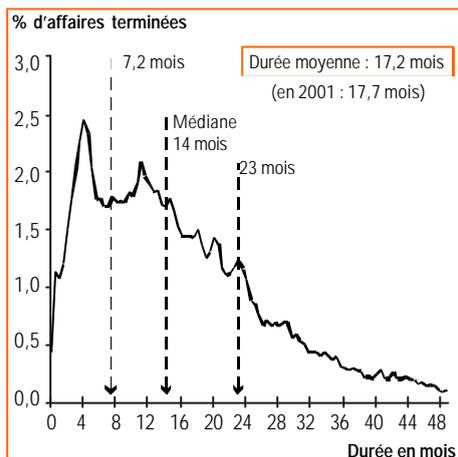
18 413	par déclaration anticipée (13-15 ans) à raison de la naissance et de la résidence en France
11 869	par déclaration anticipée (16-17 ans) à raison de la naissance et de la résidence en France
29 889	par le mariage*
2 120	par autres déclarations (acquisition et réintégration)
164 859	certificats de nationalité française délivrés

* Déclarations enregistrées par les tribunaux d'instance

Durée de règlement des affaires civiles en 2002

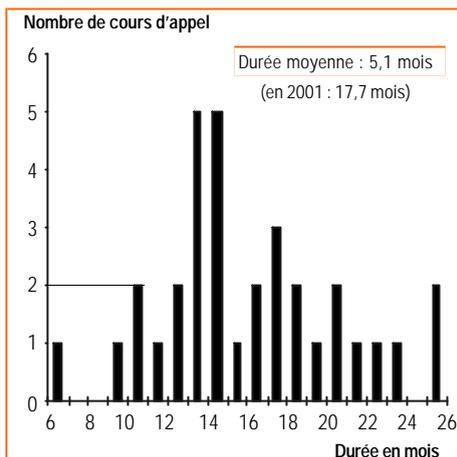
■ Cours d'appel

Distribution de la durée des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout d'une durée $\leq 7,2$ mois
 50 % des affaires terminées au bout d'une durée ≤ 14 mois
 75 % des affaires terminées au bout d'une durée ≤ 23 mois

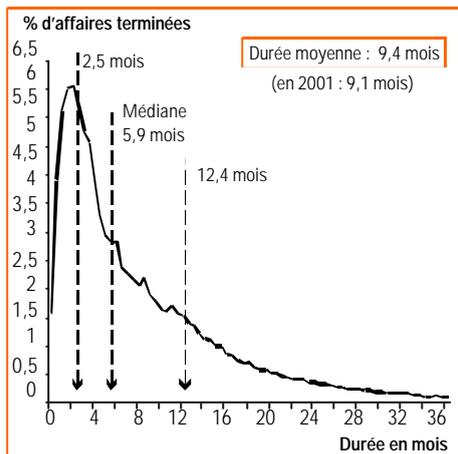
Répartition des cours d'appel selon leur durée moyenne de traitement des affaires



Lecture : 2 cours d'appel ont une durée moyenne de traitement comprise entre 10 et 11 mois

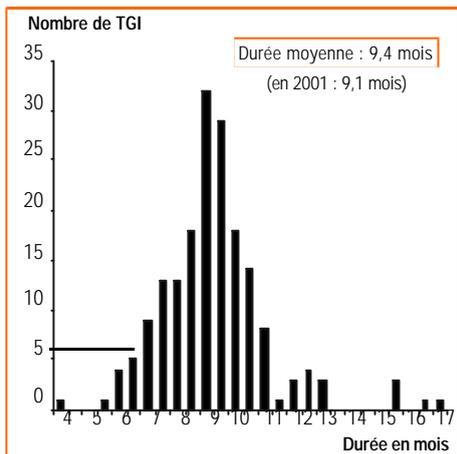
■ Tribunaux de grande instance

Distribution de la durée des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout d'une durée $\leq 2,5$ mois

Répartition des tribunaux de grande instance selon leur durée moyenne de traitement des affaires

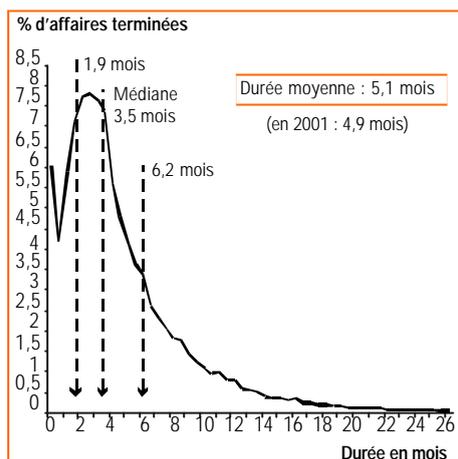


Lecture : 5 TGI ont une durée moyenne de traitement comprise entre 6 et 6,5 mois

Source : Répertoire général civil

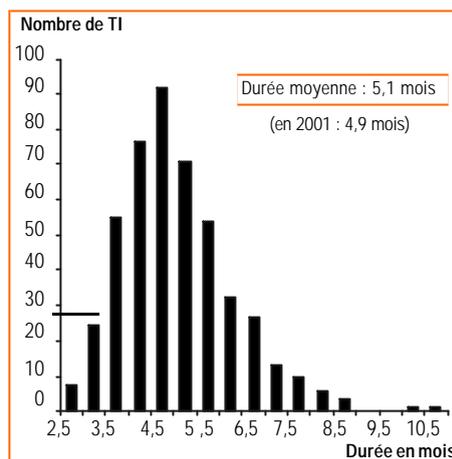
■ Tribunaux d'instance

Distribution de la durée des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout d'une durée \leq 1,9 mois
 50 % des affaires terminées au bout d'une durée \leq 3,5 mois
 75 % des affaires terminées au bout d'une durée \leq 6,2 mois

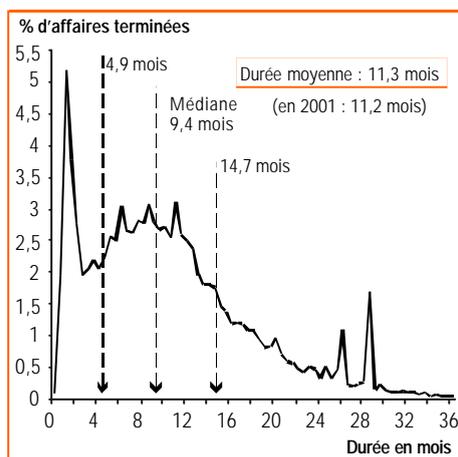
Répartition des tribunaux d'instance selon leur durée moyenne de traitement des affaires



Lecture : 24 tribunaux ont une durée moyenne de traitement comprise entre 3 et 3,5 mois

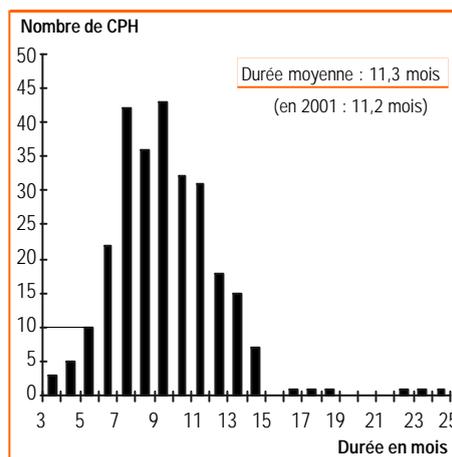
■ Conseils de prud'hommes

Distribution de la durée des affaires terminées, tous contentieux et tous modes de fin confondus



Lecture : 25 % des affaires terminées au bout d'une durée \leq 4,9 mois

Répartition des conseils de prud'hommes selon leur durée moyenne de traitement des affaires



Lecture : 10 conseils ont une durée moyenne de traitement comprise entre 5 et 6 mois

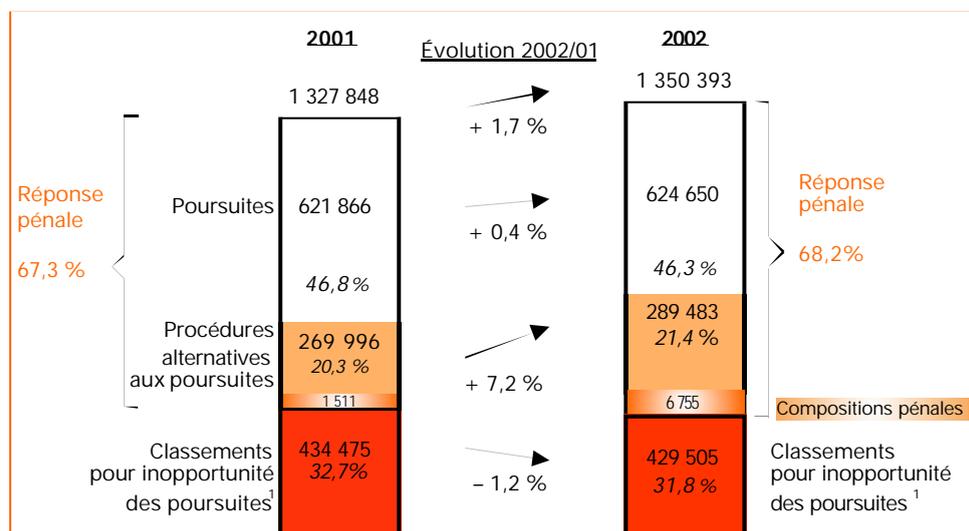
Source : Répertoire général civil

LA JUSTICE PÉNALE

Activité des parquets en 2002

		Ratios (en %)	
Procès-verbaux reçus	5 461 024	100,0	
<i>dont auteur inconnu</i>	3 583 852	65,6	
Affaires traitées	5 083 759	100,0	
Classement d'affaires non poursuivables	3 733 366	73,4	100,0
infractions mal caractérisées, charges insuffisantes	380 013	7,5	10,2
défaut d'élucidation	3 353 353	66,0	89,8
Orientation des affaires poursuivables	1 350 393	26,6	100,0
classements sans suite ¹	429 505	8,5	31,8 a
compositions pénales	6 755	0,1	0,5 b
procédures alternatives aux poursuites	289 483	5,7	21,4 c
poursuites	624 650	12,3	46,3 d
<i>devant le tribunal correctionnel</i>	383 274		
<i>devant le tribunal de police</i>	147 225		
<i>devant le juge d'instruction</i>	37 439		
<i>devant le juge des enfants</i>	56 712		
Taux de réponse pénale (b + c + d)		68,2	

■ Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : Cadres du parquet, SDSED (données provisoires)

Activité des juges d'instruction en 2002

■ Affaires dont l'instruction s'est terminée dans l'année	34 447
<i>dont : sans mise en examen</i>	<i>10 689</i>
Qualification des affaires au début de l'instruction	
Crimes	7 373
Délits	26 926
Contraventions	28
Recherches des causes de la mort	120
Durée moyenne de l'instruction (en mois)	
Toutes affaires	17,7
<i>crimes</i>	<i>18,1</i>
<i>délits</i>	<i>17,7</i>
■ Personnes mises en examen	47 572
<i>dans les affaires dont l'instruction s'est terminée en 2002</i>	
	<i>Unité : personne</i>
Renvois devant la cour d'assises	3 021
Renvois devant le tribunal correctionnel	33 414
Renvois devant le juge ou le tribunal pour enfants	4 028
Non-lieux	5 280
Jonctions, dessaisissements, incompétence, extinction de l'action publique, divers	1 829
■ Mesures de sûreté	
Contrôles judiciaires	21 538
Détentions provisoires	17 586
■ Témoins assistés	
Sans mise en examen	3 906
mis en examen après une phase de témoin assisté	1 303

Source : Répertoire de l'instruction, cadres du parquet, SDESD

Activité des tribunaux correctionnels en 2002

	2002		Évolution 2002/01 (%)
	Nombre de décisions rendues	en %	
Tous modes de saisine	388 186	100,0	+ 2,0
Citation directe ou comparution volontaire	103 013	26,5	- 0,4
Convocation sur procès-verbal	227 671	58,6	+ 0,8
<i>du procureur de la République</i>	<i>7 798</i>	<i>2,0</i>	<i>+ 4,9</i>
<i>de l'OPJ ou de l'APJ</i>	<i>219 873</i>	<i>56,6</i>	<i>+ 0,7</i>
Comparution immédiate	37 104	9,6	+ 18,9
Renvoi du juge d'instruction	20 161	5,2	+ 1,2
Renvoi de la chambre de l'instruction	237	0,1	+ 39,4

Source : Cadres du parquet, SDESD (données provisoires)

Condamnations en 2002

Crimes, délits, et contraventions de 5^e classe

Unité : condamnation

■ Condamnations *	Unité : condamnation		
	Tous condamnés	Majeurs	Mineurs
Crimes	3 117	2 620	497
Délits	384 624	356 782	27 842
Contraventions de 5 ^e classe	90 194	89 463	731
Toutes infractions	477 935	448 865	29 070

* Les résultats sur les condamnations prononcées en 2002 sont amputées par les conséquences de la loi d'amnistie de juillet 2002

Source : Casier judiciaire national, SDESD (données provisoires)

■ Nature de l'infraction et type de juridiction

Unité : condamnation

Nature de l'infraction principale	Toutes juridictions	dont		
		Cour d'assises majeurs	Tribunal correctionnel	Tribunal de police
Toutes natures d'infractions	477 935	2 720	335 569	86 519
Atteintes aux personnes	81 696	2 087	52 556	14 096
<i>dont homicides volontaires</i>	529	489	–	–
<i>viols</i>	1 610	1 215	–	–
<i>coups et violences volontaires</i>	38 204	304	26 810	4 058
<i>homicides et blessures involontaires</i>	20 055	–	8 877	9 808
<i>dont par conducteur</i>	18 539	–	8 060	9 359
Atteintes aux biens	110 715	511	83 564	1 649
<i>dont vols, recels, destructions, dégradations</i>	99 837	507	74 560	1 649
Matière économique et financière	17 900	–	13 946	1 979
<i>dont chèques</i>	2 043	–	1 846	–
<i>travail illégal</i>	4 952	–	4 526	–
Circulation routière et transports	199 709	–	127 404	66 955
<i>dont conduite en état alcoolique</i>	104 743	–	102 159	–
<i>défaut d'assurances</i>	13 294	–	188	13 008
<i>grand excès de vitesse</i>	31 735	–	58	31 321
Autres infractions	67 915	122	58 099	1 840
<i>dont stupéfiants*</i>	21 965	8	19 221	–
<i>outrage ou rébellion à agent de la force publique</i>	17 295	–	15 191	–
<i>séjour irrégulier des étrangers</i>	5 149	–	4 763	–

* Trafic, détention, transport, cession et usage

Source : Casier judiciaire national, SDESD (données provisoires)

■ Peines prononcées

Nature de la peine principale	Nombre	Quantum moyen ferme
Toutes peines	477 935	
Réclusion criminelle <i>dont à perpétuité</i>	1 355 31	14,4 années*
Peine d'emprisonnement <i>dont avec partie ferme</i>	258 257 99 682	8,1 mois
Peine d'amende	148 411	1 000 E**
Peine alternative <i>dont suspension du permis de conduire travail d'intérêt général</i>	49 900 24 216 8 749	
Mesure éducative	15 114	
Dispense de peine	4 898	
		Durée de détention provisoire (en mois)
Condamnations après détention provisoire	33 822	5,1
dont crimes	2 454	25,0
délits	31 356	3,5
<i>dans le cadre d'une instruction</i>	<i>18 442</i>	<i>5,6</i>
<i>dans le cadre d'une comparution immédiate</i>	<i>12 914</i>	<i>0,5</i>

* Hors réclusion criminelle à perpétuité

** Donnée estimée

■ Condamnés

	Nombre	%
Tous condamnés	477 935	100,0
moins de 18 ans	29 070	6,1
de 18 à moins de 25 ans	141 196	29,5
de 25 à moins de 40 ans	181 947	38,1
de 40 à moins de 60 ans	112 717	23,6
60 ans et plus	13 005	2,7
Hommes	436 267	91,3
Femmes	41 668	8,7
Français	390 059	81,6
Étrangers	62 352	12,9
Nationalité non déclarée	25 524	5,3

Source : Casier judiciaire national, SDSSE (données provisoires)

LA JUSTICE DES MINEURS

Mineurs en danger en 2002

■ Activité des juges des enfants	2002	Évolution 2002/01 (en %)
<i>Mineurs en danger dont le juge des enfants a été saisi</i>	107 719	- 0,3
âgés de 0 à 6 ans	31 808	+ 0,1
âgés de 7 à 12 ans	33 186	- 1,6
âgés de 13 à 15 ans	26 121	+ 0,1
âgés de 16 à 17 ans	16 604	+ 0,7
<i>Mineurs suivis par le juge des enfants* au 31 décembre</i>	201 141	+ 1,5
<i>Mesures individuelles prononcées</i>	301 109	+ 2,8
Mesures d'investigation (nouvelles et renouvelées)	58 740	+ 2,8
Mesures d'AEMO (nouvelles et renouvelées)	126 229	+ 0,6
Mesures de placement (nouvelles et renouvelées)	116 140	+ 5,2
<i>Tutelles aux prestations sociales</i>		
Familles faisant l'objet d'une TPS (nouvelle et renouvelée)	24 014	- 1,0
Mineurs appartenant à ces familles	61 390	- 0,6

*Hors TPS

Source : tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Mineurs délinquants en 2002

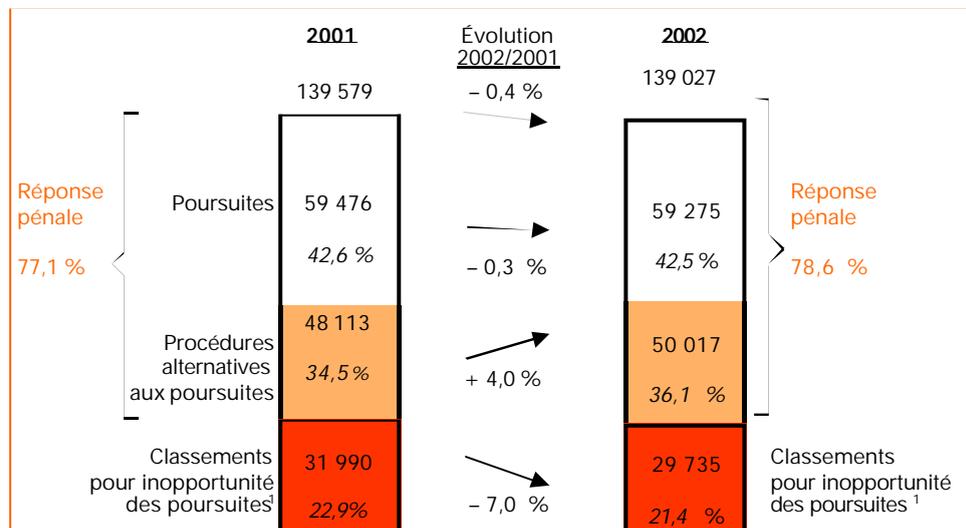
■ Activité des parquets concernant des mineurs

		Ratios (en %)	
Affaires traitées	162 502	100,0	
évolution 2002/2001 (en %)	+ 6,9		
Classement d'affaires non poursuivables	23 475	14,4	100,0
infractions mal caractérisées, motifs juridiques	18 990	11,7	80,9
mineurs hors de cause	4 485	2,7	19,1
Orientations des affaires poursuivables	139 027	85,6	100,0
classements sans suite ¹	29 735	18,3	21,4 a
procédures alternatives aux poursuites	50 017	30,9	36,1 b
poursuites	59 275	36,5	42,5 c
devant le juge d'instruction	2 563		
devant le juge des enfants	56 712		
Taux de réponse pénale (b+c)		78,6	

1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : cadres du parquet

Orientations données par les parquets aux affaires poursuivables mettant en cause des mineurs



1. Motifs : recherches infructueuses, désistement ou carence du plaignant, état mental déficient, responsabilité de la victime, victime désintéressée d'office, régularisation d'office, préjudice ou trouble peu important.

Source : Cadres du parquet, DSSED (données provisoires)

■ Activité des juges d'instruction chargés des mineurs	2002	Évolution 2002/01 (en %)
Renvoi devant la cour d'assises des mineurs	324	+ 62,8
Renvoi devant le juge ou le tribunal pour enfants	4 028	- 6,3
Mineurs placés en détention provisoire	1 410	+ 1,5
Mineurs placés sous contrôle judiciaire	2 682	+ 1,8

Source : répertoire de l'instruction

■ Mineurs délinquants : activité des juges des enfants et des tribunaux pour enfants	2002	Évolution 2002/01 (en %)
Mineurs délinquants dont le juge des enfants a été saisi	79 951	0,0
âgés de moins de 12 ans	3 092	+ 2,1
âgés de 13 à 14 ans	15 710	- 3,5
âgés de 15 à 16 ans	38 511	- 0,9
âgés de 17 ans	22 638	+ 3,7
Mesures présentencielles prononcées	24 812	+ 16,0
Enquêtes sociales, IOE, expertises	6 340	+ 11,9
Placements, liberté surveillée, réparations	12 975	+ 15,2
Contrôles judiciaires	4 073	+ 23,8
Détentions provisoires	1 424	+ 21,0
Mineurs jugés	63 950	- 3,8
Mineurs jugés en audience de cabinet	32 792	- 5,8
Mineurs jugés en audience de TE	31 158	- 1,5
dont mineurs jugés pour crime	443	- 16,7
Mesures et sanctions définitives prises	85 509	- 0,1
Mesures rejetant la poursuite	8 441	+ 3,5
Admonestations, remises à parents, dispenses de mesure ou de peine	35 678	- 2,3
Liberté surveillée, protection judiciaire, placement, réparation	7 899	- 2,8
TIG, sursis TIG	3 053	+ 6,8
Amendes fermes ou avec sursis	6 760	- 6,9
Emprisonnements avec sursis simple	10 244	+ 1,1
Emprisonnementst avec sursis et mise à l'épreuve	4 959	+ 17,9
Emprisonnements fermes	8 475	+ 2,0

Source : tableaux de bord des tribunaux pour enfants

Activité des établissements et services de la DPJJ

■ Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

- 12 centres de formation (1 national et 11 pôles territoriaux)
- 15 directions régionales
- 100 directions départementales

■ Établissements du secteur public

- 327 établissements (au 1^{er} janvier 2003)
- soit 75 foyers d'action éducative (FAE)
- 199 centres d'action éducative (CAE)
 - dont 5 avec unité d'hébergement
 - 8 avec un Centre éducatif renforcé (CER)
 - 22 Centres d'action éducative - Insertion
- 43 centres de placement immédiat (CPI)
- 10 services éducatifs auprès du tribunal (SEAT)

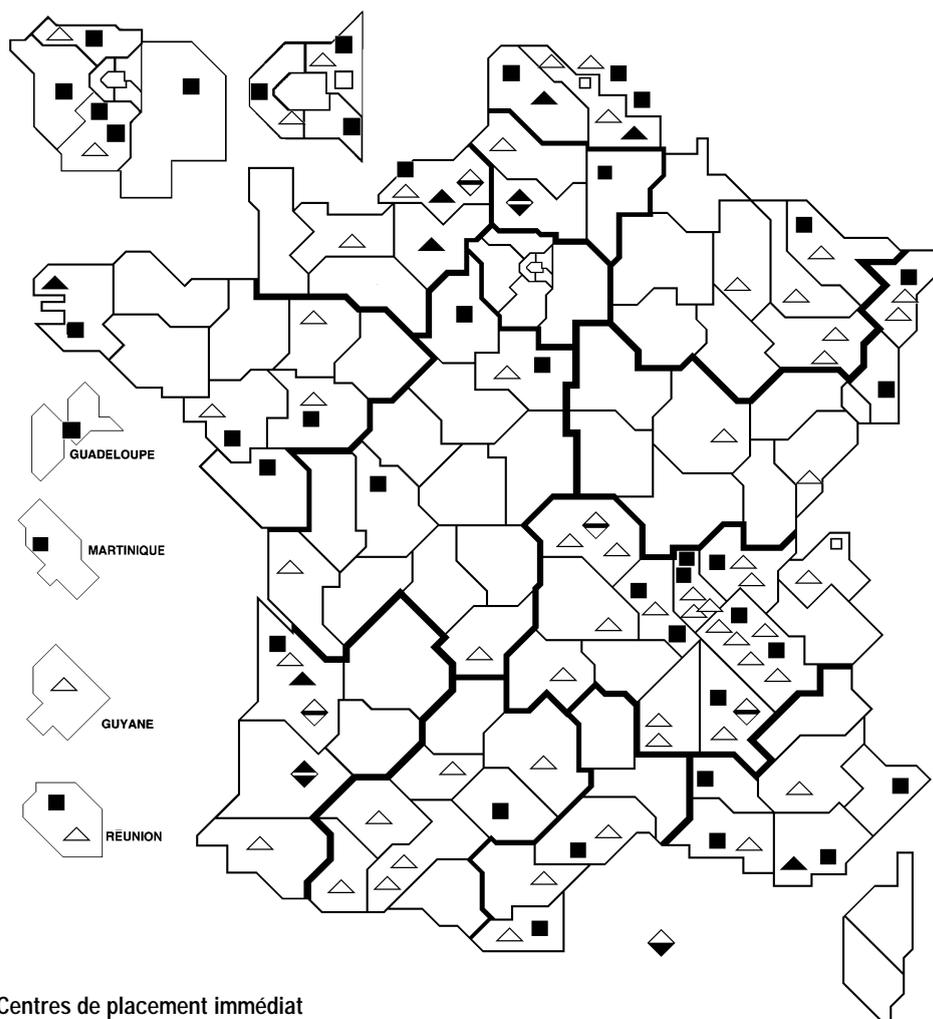
■ Établissements du secteur associatif habilité

- 1 184 établissements et services gérés par 508 associations (au 01-09-2003)
- soit 775 structures d'hébergement
 - dont 60 centres éducatifs renforcés
 - 3 centres de placement immédiat
 - 4 centres éducatifs fermés (CEF)
- 172 services d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO)
- 98 services d'investigation et d'orientation éducative (SIOE)
- 96 services d'enquête sociale (SES)
- 43 services de réparation pénale (SRP)

- Les **Centres Éducatifs Renforcés** sont des structures éducatives destinées à la prise en charge des mineurs délinquants ou en situation de grande marginalisation, et qui doivent répondre au risque de récidive et d'incarcération.
- Les **Centres de Placement Immédiat** prennent en charge les mineurs pour lesquels un accueil immédiat est prescrit par les magistrats de la jeunesse, et en priorité les mineurs délinquants. Cet accueil doit permettre de répondre à une situation d'urgence, caractérisée par l'impossibilité pour certains mineurs de demeurer dans leur environnement familial et social, en particulier lorsqu'ils viennent de commettre un délit et qu'un éloignement temporaire s'avère nécessaire dans l'attente d'une réponse judiciaire et d'une prise en charge éducative de longue durée.
- Les **Centres Éducatifs Fermés** s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent toujours après l'échec de mesures éducatives précédentes.
Le terme « fermé » renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, c'est-à-dire que tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention.

Centres de placement immédiat, centres éducatifs renforcés et centres éducatifs fermés

(au 1^{er} septembre 2003)



■ Jeunes pris en charge dans les établissements de la PJJ

	Secteur public		Secteur associatif habilité	
	2001	2002	2001	2002
Mesures en cours au 31 décembre (hors mesures d'investigations)	37 928	37 986	113 674	114 681
au titre de l'enfance délinquante	27 084	27 598	2 860	3 371
au titre de l'enfance en danger	9 916	9 424	106 938	107 382
au titre de la protection des jeunes majeurs	928	964	3 876	3 928
placement	1 433	1 480	23 938	23 645
en milieu ouvert	36 495	36 506	89 736	91 036
<i>civil</i>	9 880	9 483	87 505	88 367
<i>pénal</i>	26 615	27 023	2 231	2 669
mesures nouvelles de l'année (âge et sexe des jeunes concernés)	45 851	48 490	70 249	70 488
moins de 10 ans	1 569	1 510	24 346	24 044
de 10 à 12 ans	1 890	1 931	10 200	10 129
de 13 à 15 ans	14 547	14 763	18 448	18 894
de 16 à 17 ans	22 161	24 369	14 973	14 881
de 18 ans et plus	5 684	5 917	2 282	2 540
Garçons	38 107	40 585	40 039	40 444
Filles	7 744	7 905	30 210	30 044

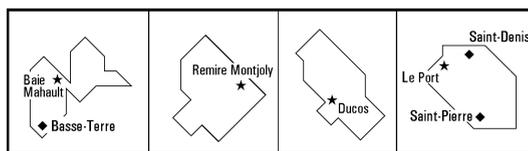
Source : DPJJ

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Légende

- Limite de département
- Limite de direction régionale
- ◆ Maison d'arrêt
- Centre de détention
- ⊕ Maison centrale
- ★ Centre pénitentiaire
- ⊙ Centre de semi-liberté
- ⊕ Établissement d'hospitalisation public national
- ⊞ École nationale de l'Administration pénitentiaire



Le milieu fermé

■ 188 établissements pénitentiaires*, 48 603 places mises en service

118 maisons d'arrêt recevant les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an.

(N. C. les 21 quartiers de maison d'arrêt inclus dans un centre pénitentiaire et les 14 centres de semi-liberté distingués ci-après).

24 centres de détention accueillant des condamnés qui sont considérés comme présentant les meilleures perspectives de réinsertion. À ce titre, ils comportent un régime principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

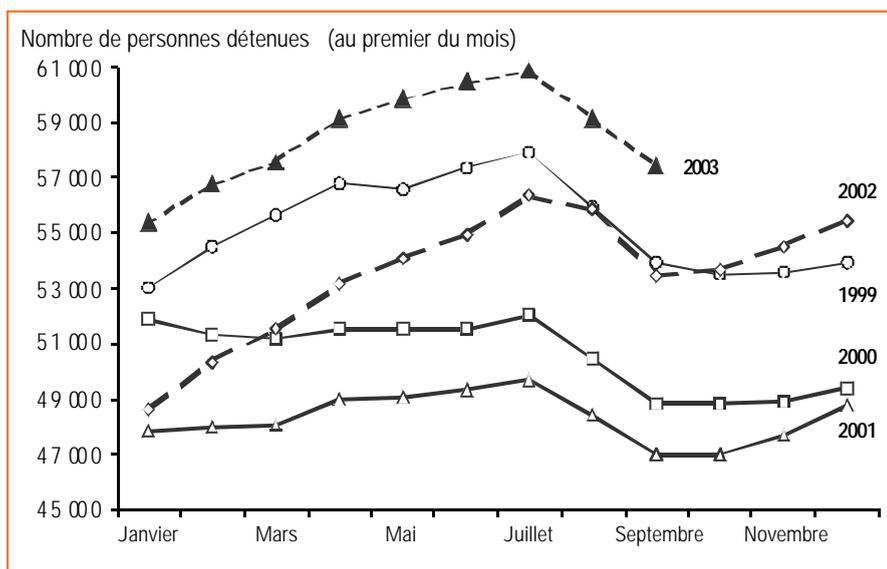
5 maisons centrales recevant les condamnés les plus sensibles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

28 centres pénitentiaires, établissements mixtes comportant à la fois un quartier "maison d'arrêt" et/ou un quartier "maison centrale et/ou un quartier centre de détention". Ils reçoivent à la fois des prévenus et des condamnés à de courtes et longues peines.

13 centres de semi-liberté autonomes, recevant les condamnés admis au régime de semi-liberté, leur permettant d'exercer une activité : travailler, recevoir un enseignement ou une formation professionnelle, apporter une participation essentielle à la vie de leur famille ou subir un traitement médical. Les condamnés sont astreints à rejoindre l'établissement pénitentiaire dès la cessation de cette activité.

* L'établissement hospitalier pénitentiaire relève du ministère de la Santé

■ Évolution de la population carcérale



Source : statistique mensuelle de la population incarcérée

■ Population pénitentiaire au 1/07/2003

Évolution (%)
sur 12 mois

Ensemble	60 963	+ 8,1
Condamnés	39 038	+ 3,0
Prévenus	21 925	+ 18,7
Hommes	58 688	+ 8,0
Femmes	2 275	+ 11,4
Moins de 18 ans	833	- 7,5
18 ans < 25 ans	16 207	+ 8,6
25 ans < 30 ans	11 215	+ 8,5
30 ans < 40 ans	15 826	+ 7,2
40 ans et plus	16 882	+ 9,2
Français	47 830	+ 7,4
Étrangers	13 133	+ 10,7

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

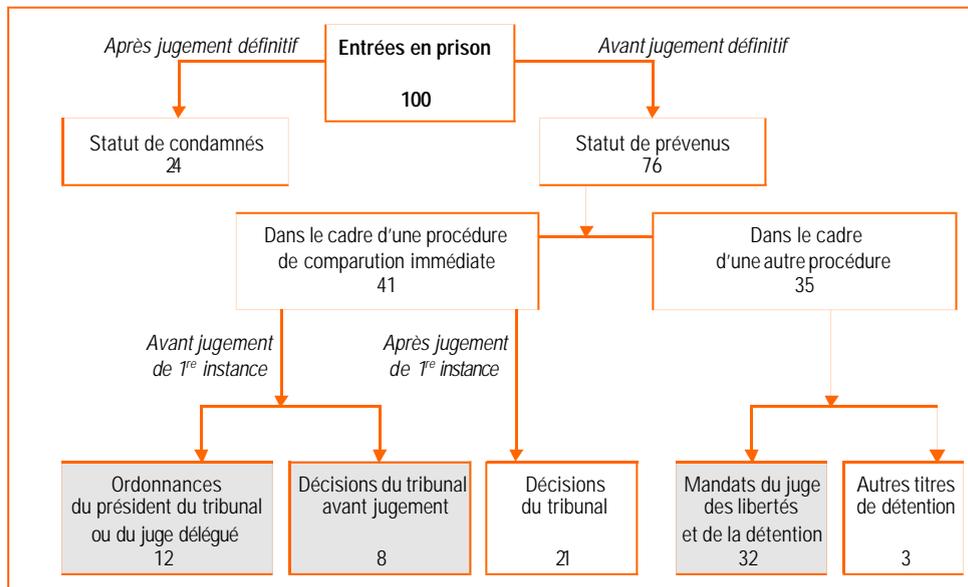
■ Peines en cours d'exécution par les 39 038 détenus condamnés au 01/07/2003

Moins d'un an	31,4 %
1 à 3 ans	23,7 %
3 à 5 ans	10,2 %
5 ans et plus	34,7 %
Peine correctionnelle	13,5 %
Réclusion criminelle à temps	19,8 %
Réclusion criminelle à perpétuité	1,4 %

Source : DAP, statistique trimestrielle de la population incarcérée

■ 76 837 mouvements d'entrée en prison en 2002

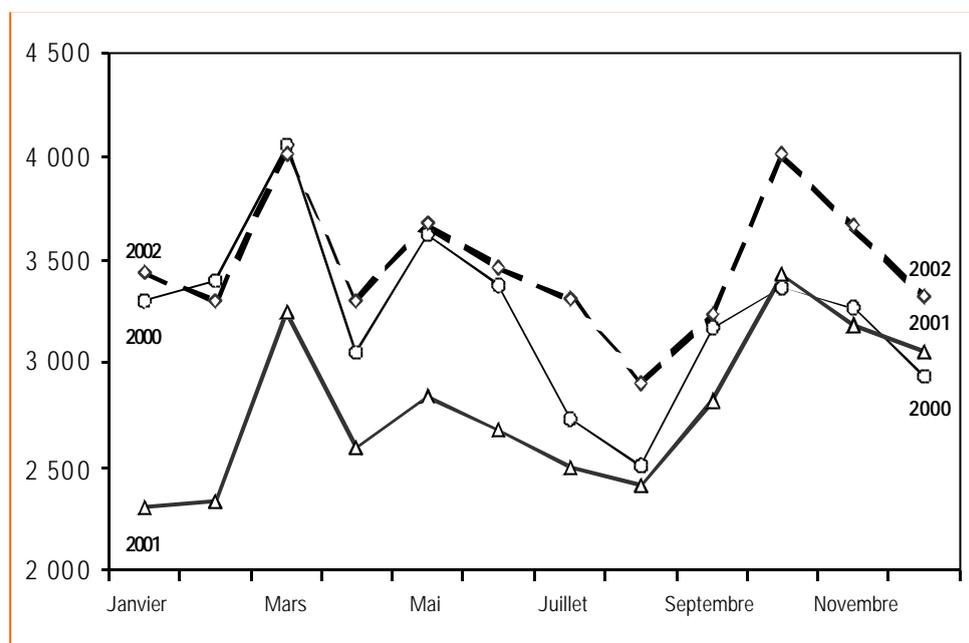
Statut pénal et nature du titre de détention au moment de l'écrou (en %)



*Grisé : détentions provisoires correspondant au graphique page 29

Source : fichier national des détenus, SDSSED

■ Incarcérations au titre de la détention provisoire*



* Procédures d'instruction et comparutions immédiates
Source : Fichier national des détenus

■ 69 382 libérations en 2002

Motifs de sortie

(en %)

Motif de sortie	Nombre	Pourcentage (%)
Tous motifs	69 382	100,0
Fin de peine, grâce, amnistie	45 647	65,8
Mise en liberté	15 523	22,4
Ordonnance de libération conditionnelle par le JAP	4 720	6,8
Reconduite à la frontière	1 369	2,0
Condamnation sans peine d'emprisonnement	508	0,7
Peine couverte par la détention provisoire	297	0,4
Acquittement, relaxe	216	0,3
Paiement d'une contrainte ou contrainte subie	84	0,1
Décès	212	0,3
Expiration d'un mandat	244	0,4
Libération conditionnelle par arrêté ministériel	92	0,1
Non-lieu	64	0,1
Autres motifs	406	0,6

Source : fichier national des détenus, SDSED

Durées des détentions effectuées par les détenus libérés en 2002

	Libérés avec le statut de condamnés	Libérés avec le statut de prévenus*
Toutes durées	53 605	15 777
Moins de 1 mois	7 493	5 004
De 1 mois à moins de 2 mois	7 365	2 163
De 2 mois à moins de 3 mois	6 989	1 702
De 3 mois à moins de 4 mois	7 098	2 541
De 4 mois à moins de 6 mois	6 870	1 605
De 6 mois à moins de 12 mois	8 401	2 083
De 1 an à moins de 3 ans	6 192	650
De 3 ans à moins de 5 ans	1 493	29
De 5 ans à moins de 10 ans	1 405	0
10 ans et plus	299	0
Durée moyenne effectuée (en mois)	9,6	3,6

Lecture : sur les 69 382 détenus libérés, 5 004 l'ont été en tant que prévenus après avoir subi une détention de moins d'un mois

* Mise en liberté, non-lieu, acquittement, relaxe

Source : fichier national des détenus, SDSSE

Mesures d'individualisation des peines

■ Mesures d'aménagement de peine décidées par les JAP	2001	2002	Évolution 2002/01
Permissions de sortir	33 113	31 777	- 4,0
Placements à l'extérieur	2 682	2 550	- 4,9
Placements en semi-liberté	6 481	6 527	+ 0,7
Libérations conditionnelles*	5 847	5 056	- 13,5
Réductions de peine	86 771	94 223	+ 8,6

* Décisions prises par les JAP et les juridictions régionales de la libération conditionnelle.

Le milieu ouvert

Les condamnés exécutant leur peine en **milieu ouvert** sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

On distingue principalement :

- ▣ les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un **sursis avec mise à l'épreuve** ;
- ▣ les condamnés à un **travail d'intérêt général**, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 240 heures ;
- ▣ les **libérés conditionnels**, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

■ 102 services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ 129 269 personnes prises en charge en milieu ouvert au 1^{er} janvier 2003

■ Mesures en cours au 1^{er} janvier 2003

Évolution

Toutes mesures suivies par les SPIP	139 361	- 10,9
Sursis avec mise à l'épreuve	107 846	- 9,9
Travail d'intérêt général	19 106	- 18,7
Autres mesures (contrôles judiciaires, interdictions de séjour ...)	6 353	- 12,4
Libérations conditionnelles	6 056	+ 2,6

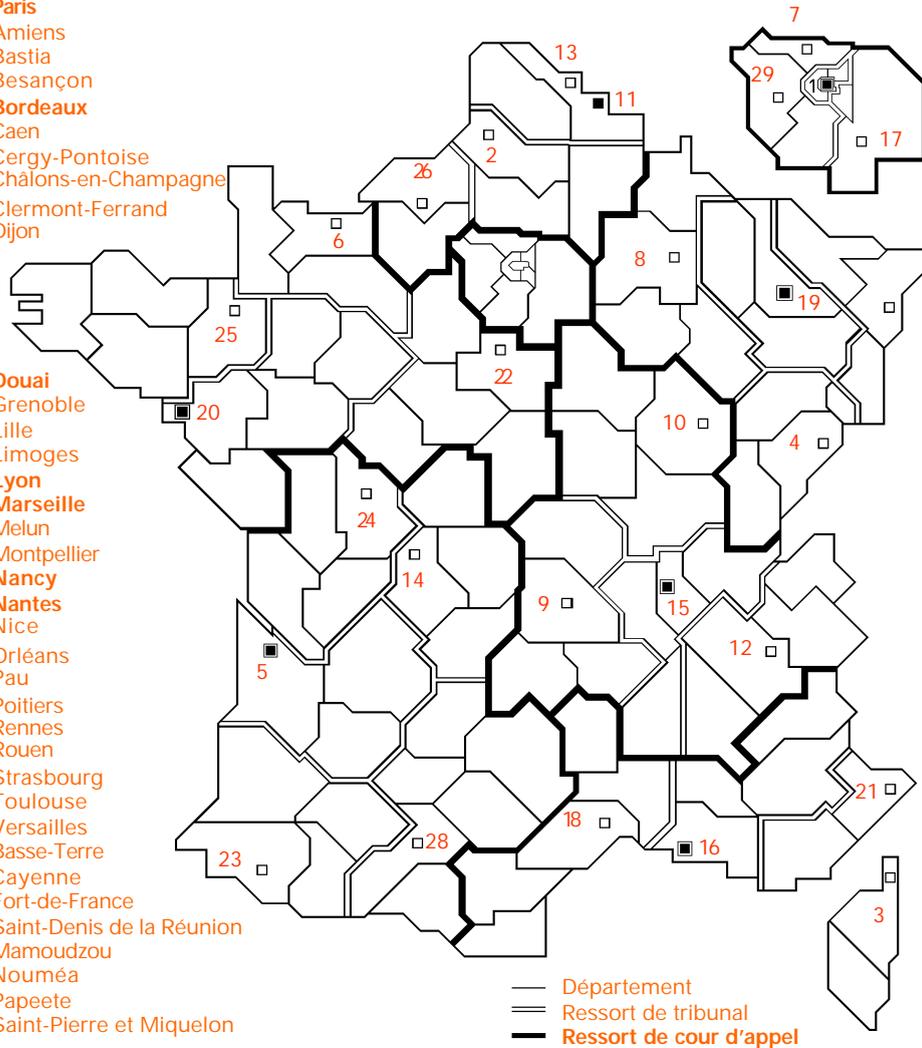
* Sources : DAP, statistiques semestrielles des services pénitentiaires d'insertion et de probation

■ Durée moyenne des mesures (en mois)

	2001	2002
Toutes mesures terminées	23,1	23,6
Sursis avec mise à l'épreuve	26,7	27,0
Travail d'intérêt général	17,2	16,3
Autres mesures (contrôles judiciaires, interdictions de séjour ...)	19,1	22,3
Libérations conditionnelles	11,7	13,7

Compétence territoriale des juridictions administratives

- 1 Paris
- 2 Amiens
- 3 Bastia
- 4 Besançon
- 5 Bordeaux
- 6 Caen
- 7 Cergy-Pontoise
- 8 Châlons-en-Champagne
- 9 Clermont-Ferrand
- 10 Dijon
- 11 Douai
- 12 Grenoble
- 13 Lille
- 14 Limoges
- 15 Lyon
- 16 Marseille
- 17 Melun
- 18 Montpellier
- 19 Nancy
- 20 Nantes
- 21 Nice
- 22 Orléans
- 23 Pau
- 24 Poitiers
- 25 Rennes
- 26 Rouen
- 27 Strasbourg
- 28 Toulouse
- 29 Versailles
- 30 Basse-Terre
- 31 Cayenne
- 32 Fort-de-France
- 33 Saint-Denis de la Réunion
- 34 Mamoudzou
- 35 Nouméa
- 36 Papeete
- 37 Saint-Pierre et Miquelon



Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
			
30	31	32	33

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Activité des juridictions en 2002

	Conseil d'État	Cours administratives d'appel	Tribunaux administratifs*
Requêtes	11 471	16 557	118 106
Affaires enregistrées**	11 281	15 267	112 703
<i>évolution 2002/01</i> (en %)	- 10,8	- 0,7	- 8,6
Affaires réglées	11 323	14 281	118 915
<i>évolution 2002/01</i> (en %)	- 9,3	+ 10,5	- 1,5
Affaires en instance au 31-12-2002	10 190	40 968	196 068
<i>évolution 2002/01</i> (en %)	- 0,4	+ 2,2	- 3,6
Délai d'écoulement du stock (en mois)	10,8	34,4	19,8
<i>rappel délai 2001</i>	9,8	37,2	20,2

Activité des cours administratives d'appel en 2002

Cours	Affaires enregistrées**	Affaires régées	Affaires en instance au 31-12-2002
Bordeaux	2 501	2 105	6 943
Douai	1 028	1 412	2 308
Lyon	2 188	1 993	6 886
Marseille	2 339	2 028	7 158
Nantes	1 359	1 345	4 852
Nancy	1 790	1 979	3 848
Paris	4 062	3 419	8 973
Toutes cours administratives d'appel	15 267	14 281	40 968

* Y compris les TOM

** Plusieurs requêtes fondées sur un même texte peuvent être regroupées en une seule affaire

Source : Conseil d'État, rapport d'activité 2003

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Admissions à l'aide juridictionnelle en 2002

		Évolution 2002/01 (en %)
■ Nombre total d'admissions à l'aide juridictionnelle	688 637	+ 4,7
Admissions à l'aide totale	597 561	+ 4,7
Admissions à l'aide partielle	91 076	+ 4,4
Admissions sur contentieux civils et administratifs	398 252	+ 1,8
Cours d'appel	33 538	- 0,1
Tribunaux de grande instance (hors JEX)	223 621	- 0,1
<i>dont JAF (divorce)</i>	106 346	+ 0,3
<i>JAF (hors divorce)</i>	76 417	- 1,6
Tribunaux pour enfants (assistance éducative)	16 690	+ 12,6
Tribunaux d'instance (hors JEX)	42 209	- 1,9
JEX (TGI et TI)	6 731	+ 14,9
Conseils de prud'hommes	23 474	- 1,7
Autres (tribunaux de commerce, TASS, ...)	11 559	- 18,4
Juridictions administratives	12 220	+ 21,2
Conditions de séjour des étrangers	28 670	+ 24,7
Admissions sur contentieux pénaux	290 385	+ 8,9
Cours d'appel	9 164	+ 5,1
Procédures criminelles	11 874	+ 17,2
Cours d'assises	4 812	+ 4,3
<i>dont assistance partie civile</i>	2 430	+ 8,5
Instructions criminelles	7 062	+ 28,0
<i>dont assistance partie civile</i>	2 411	+ 75,0
Procédures correctionnelles	191 581	+ 10,2
Tribunaux correctionnels	126 067	+ 4,6
<i>dont assistance partie civile</i>	22 742	+ 1,9
Juge d'instruction (y compris mineur)	65 514	+ 22,9
<i>dont assistance partie civile</i>	7 267	- 6,4
Juges des enfants et tribunaux pour enfants	63 164	- 3,0
Tribunaux de police	5 977	- 1,3
Contrôle de l'enquête de police judiciaire, application des peines, alternative aux poursuites	8 625	+ 222,8
■ Bénéficiaires	688 637	+ 4,7
Bénéficiaires sans ressources	332 839	+ 13,3
Bénéficiaires ne disposant que du revenu minimum d'insertion, du fonds national de solidarité, ou d'allocation d'insertion	53 046	- 6,0
Bénéficiaires disposant de ressources inférieures au plafond de l'aide totale	211 676	- 4,0
Bénéficiaires disposant de ressources ne permettant que l'aide partielle	91 076	+ 4,4

Source : répertoire de l'aide juridictionnelle

Taux de diffusion de l'aide juridictionnelle

■ En matière civile et commerciale	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 affaires civiles	
	2001	2002
□ Toutes procédures civiles	19,8	19,7
Cours d'appel	18,0	17,7
Tribunaux de grande instance	36,3	36,6
JAF (tous contentieux)	53,3	52,9
<i>divorces</i>	59,0	58,5
<i>après-divorce</i>	33,7	34,1
<i>autres contentieux JAF*</i>	55,4	53,8
Contentieux général et gracieux	14,5	14,1
Juge de l'exécution	6,8	13,6
Juge des enfants	7,5	8,3
Tribunaux d'instance	7,8	7,8
Conseils de prud'hommes	12,5	11,9

* Enfants naturels, obligations alimentaires...

Source : répertoire général civil, répertoire de l'aide juridictionnelle

■ En matière pénale	Nombre d'admissions à l'AJ pour 100 procédures pénales	
	2001	2002
□ Toutes procédures pénales	34,8	36,7
Instruction		
<i>juge d'instruction</i>	35,6	40,3
<i>juge des enfants</i>	29,5	50,6
<i>débat contradictoire</i>	98,6	77,9
Tribunaux correctionnels	24,0	25,1
Juges et tribunaux pour enfants	98,0	98,8
Cour d'assises	68,5	61,9
Cour d'appel	14,2	15,0

Source : répertoire général civil, répertoire de l'aide juridictionnelle

L'INDEMNISATION EN MATIÈRE DE DÉTENTION PROVISOIRE

	2001	2002
Activité de la commission nationale d'indemnisation		
Nombre de requêtes reçues	597	365
Nombre de décisions rendues <i>dont rejets, irrecevabilité et autres</i>	149 28	444 54
Nombre d'affaires restant à juger	447	313
Indemnisation		
Nombre d'affaires indemnisées <i>affaires indemnisées / décisions rendues</i>	121 81 %	390 88 %
Montants versés (en Mo d'Euros)	1,60	5,15

Source : ministère de la Justice, DACG

L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'INFRACTIONS

	2001	2002
Nombre de demandes déposées auprès des CIVI	15 471	15 310
Nombre de dossiers ouverts auprès du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions	14 838	14 964
Montants accordés par les CIVI (en Mo d'Euros)	147,9	156,9
Montants des indemnités versées par le Fonds de garantie (en Mo d'Euros)	176,1	185,9

Sources : cadres du parquet, Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions.

L'ACCÈS AU DROIT *

- 71 Conseils départementaux de l'accès au droit
(lois des 10-07-1991 et 18-12-1998)
- 93 Maisons de justice et du droit
- 66 Antennes de justice

LES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE*

- 419 Associations dans le secteur pénal (aide aux victimes, enquêtes sociales rapides, enquêtes de personnalité, contrôles judiciaires socio-éducatifs et médiations pénales ...)
 - 1 804 Conciliateurs de justice
 - 40 847 Avocats
 - 93 Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
 - 416 Avoués près les cours d'appel
 - 247 Greffiers de tribunal de commerce
 - 3 258 Huissiers de justice
 - 125 Administrateurs judiciaires
 - 320 Mandataires liquidateurs
 - 16 464 Experts judiciaires
 - 7 946 Notaires
 - 440 Commissaires priseurs
-

* Chiffres au 1^{er} janvier 2003

Source : ministère de la Justice ; bureau économique, social et international des professions

Activité des conciliateurs de justice

	2001
Nombre de saisines	113 689
Nombre d'affaires conciliées	54 571
<i>Taux de conciliation</i>	48 %

Source : enquête conciliateurs, SDSED

Liste des sigles et abréviations utilisés

AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AJ	Aide juridictionnelle
APJ	Agent de police judiciaire
CH Com	Chambre commerciale (d'un tribunal de grande instance)
CIVI	Commission d'indemnisation des victimes
CPH	Conseil de prud'hommes
CM	Chambres mixtes commerciales d'Alsace-Moselle
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DACG	Direction des Affaires criminelles et des grâces
DPJJ	Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse
IOE	Investigation et orientation éducative
JAF	Juge aux affaires familiales
JAP	Juge de l'application des peines
JE	Juge des enfants
JEX	Juge de l'exécution
nd	Non disponible
OMP	Officier du ministère public
OPJ	Officier de police judiciaire
PV	Procès-verbal
SDSED	Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation
SHON	Surface hors œuvre net
SICOM	Service de l'Information et de la Communication
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal de commerce
TE	Tribunal pour enfants
TGI	Tribunal de grande instance
TGI cc	Tribunal de grande instance à compétence commerciale
TI	Tribunal d'instance
TMC	Tribunal mixte de commerce
TOM	Territoire d'outre-mer
TP	Tribunal de police
TPic	Tribunal de première instance à compétence commerciale
TPS	Tutelle aux prestations sociales
Mo €	Million d'Euros
e	Donnée estimée

Pour en savoir plus

■ "INFOSTAT JUSTICE" : Un thème analysé en quatre pages de tableaux et commentaires simples, accessibles à tous publics, et en prise avec l'actualité.

- | | |
|--|--|
| 55. Les appels des jugements civils des tribunaux de grande instance en 1997 | 62. La délinquance économique et financière sanctionnée par la justice |
| 56. La population carcérale baisse depuis 1997 | 63. Les décisions des cours d'appel en matière correctionnelle |
| 57. La réponse pénale des parquets en 1998 | 64. Trois années d'application du PACS |
| 58. La détention provisoire en 1999. Évolution depuis quinze ans | 65. Les acquisitions de la nationalité française en 2001 |
| 59. Les contentieux de la copropriété en 1999 | 66. Le coût des expertises judiciaires civiles |
| 60. La diffusion de l'aide juridictionnelle dans les procédures judiciaires | 67. Les admissions à l'aide juridictionnelle en 2002 |
| 61. L'appel sur les décisions pénales | 68. Les condamnés de 2001 en état de récidive |
| | 69. L'activité des juridictions commerciales en 2002 |

■ "ÉTUDES ET STATISTIQUES JUSTICE" : Une étude complète et tous les chiffres disponibles sur un sujet.

- | | |
|--|---|
| 16. Les condamnations en 1998 | 20. Les condamnations en 2001 |
| 17. Les acquisitions de la nationalité française en 1999 | 21. Évolution des contentieux traités par les juridictions civiles du premier degré |
| 18. Les acquisitions de la nationalité française en 2000 | 22. Les acquisitions de la nationalité française en 2001 |
| 19. Les condamnations en 1999 et 2000 | |

■ "ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA JUSTICE" : Un ouvrage de référence et de synthèse sur l'évolution de l'ensemble des phénomènes juridiques et judiciaires

Pour commander :

Adressez ce **BON DE COMMANDE***, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de "Régie du ministère de la Justice", à :
Ministère de la Justice, Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation
13, place Vendôme - 75 001 Paris - Télécopie 01 44 77 66 50

Titre	Numéros(s) ou années	Prix unitaire	Nb d'exemplaires	Total
Les chiffres clés de la Justice		gratuit		
Annuaire Statistique de la Justice*		45 Euros		
Infostat Justice le numéro		2 Euros		
l'abonnement		20 Euros		
Études et Statistiques Justice		15 Euros		
Total				

Nom :
raison sociale :
Adresse :
.....
.....

* Pour l'annuaire Statistique de la Justice seulement, veuillez adresser ce bon de commande et le chèque libellé à l'ordre de « M. L'agent comptable de la Documentation française » à : La Documentation française
124, rue Henri Barbusse - 93 308 Aubervilliers CEDEX - Téléphone : 01 40 15 70 00 - Télécopie : 01 40 15 68 00